



ENSEIGNANT EXERÇANT EN UNITE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE AUTISME (UEEA)

CONTEXTE D'EXERCICE

Environnement/Spécificité/Contraintes

L'enseignant travaillera sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'ESMS et de l'IEN de circonscription. L'UEEA accueille des élèves âgés de 6 à 11 ans disposant d'un diagnostic d'autisme, sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation (PPS). L'objectif visé est prioritairement de tendre vers une scolarisation en classe de référence.

DESCRIPTIF DU POSTE

Missions

- Piloter le projet de l'UEEA et assurer la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels (AESH collective, éducateur spécialisé, équipe enseignante).
- Partager et construire avec les professionnels l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service de la scolarisation des élèves.
- Transmettre des observations structurées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un enfant ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels, y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire.
- Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves.
- Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient.
- Prendre part aux réunions de l'école pour permettre aux élèves de l'UEEA une participation pleine à la vie de celle-ci (spectacles, sorties scolaires, projet d'école...).
- Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant.
- Travailler en partenariat avec les autres enseignants de l'école pour favoriser la scolarisation en classe ordinaire.
- Contribuer à l'information de l'ensemble du personnel sur le fonctionnement de l'UEEA.

PROFIL SOUHAITE

Diplômes et/ou certifications souhaités

- Enseignant du premier degré titulaire d'un CAPPEI (modules d'approfondissement : troubles du spectre autistique) avec expérience des élèves porteurs de troubles du spectre de l'autisme et de la coopération avec les acteurs du secteur médico-social.

Compétences attendues

Etre capable de :

- Travailler en équipe avec des partenaires différents- Favoriser l'établissement de relations de confiance.
- Prendre en compte de façon permanente le comportement des élèves. - Communiquer quotidiennement avec les familles.
- Avoir des connaissances suffisamment solides sur :
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS).
- L'autisme et l'adaptation des démarches pédagogiques spécifiques.
- Les programmes et les enjeux du cycle 2 et du cycle 3 à l'école élémentaire. - Le cahier des charges des UEEA

CANDIDATURE

Expériences professionnelles souhaitées

Expérience en IME (coopération avec les acteurs du secteur médico-social) et avec des élèves porteurs de troubles du spectre de l'autisme.

Poste pourvu hors barème :

- Lettre de motivation et CV à adresser par la voie hiérarchique au DAASEN (division des personnels enseignants du premier degré) ;
- Entretien conduit par l'inspecteur de l'éducation nationale ASH

REMARQUES

Obligations réglementaires de service :

24 heures hebdomadaires d'enseignement et 108h annualisées (soit 3h hebdomadaires en moyenne, consacrées aux travaux en équipe, aux relations avec les parents, à la participation aux réunions institutionnelles de l'établissement scolaire...) L'exercice à temps partiel est incompatible avec le poste.